

# QUESTIONS ORALES POUR LE CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2025

## 1 - DOSSIER BEL AIR

Nous avons passé la journée du 13 septembre au forum des associations. De nombreux responsables nous ont demandé des précisions sur les déménagements qui étaient annoncés cet automne, alors que les salariés de Pierre Fabre ont quitté les lieux il y a déjà plusieurs semaines :

- Quelles associations auront un espace à Bel Air ? Dans quelles conditions ?
- Quelles associations sont mises à la porte par la ville ?
- A quelle date les déménagements auront-ils lieu (pour rappel : vous aviez annoncé en réunion publique que les premières structures seraient accueillies dès septembre 2025) ? Les associations commencent leur saison sans visibilité sur les locaux...

## 2 - PLU

Cela fait plusieurs mois que nous n'avons pas de nouvelles du PLU... pas de commission urbanisme depuis des mois... Où en sont les dossiers ?

## 3 - CHAI DES CLAUZADES

Dans quel délai le chai des Clauzades sera-t-il remis à la disposition des vauréennes et vauréens ? Où en sont les travaux ?

## 4 - OU EN SONT LES TRAVAUX :

- de l'avenue Raoul Lacouture ? et notamment du mini-giratoire qui devait déjà être réalisé en 2023 ?
- de l'allée des Tamaris, travaux promis de longue date aux habitants ?
- de la rue du Port d'En Taix ?

## 5 - PATRIMOINE ARBORÉ DE LA COMMUNE

- Arbres existants : Dans quelle mesure le plan d'actions conseillé par l'ONF a-t-il été mis en œuvre ? des branches sont encore tombées dans le jardin de l'Evêché cet été !
- Plantations : quand est-ce que tous les arbres coupés l'an dernier seront remplacés ? Où en est votre promesse de planter un arbre par naissance de vauréennes et vauréens ? Une grande partie de ceux plantés sont morts et il n'y a pas eu de plantations récentes.

## 6 - DEMOCRATIE LOCALE

Les récentes communications du maire (qui prend la parole à la place du directeur de l'hôpital, le maire en étant le président du conseil de surveillance, qui n'est pas un organe exécutif) sur la santé de l'hôpital nous interpellent sur le respect des règles de communication en période électorale.

Elles ne nous font pas oublier que sur le premier recours (attirer des médecins généralistes, booster la prévention en santé et santé mentale), rien n'a été fait sur le territoire, nous sommes l'un des derniers sans contrat local de santé. Nous souhaitons rappeler que les moyens de la mairie ne doivent pas servir à la communication électorale, nous serons en particulier très vigilants sur l'inauguration du cinéma, pour laquelle nous demandons le budget accordé au groupe qui a déjà annoncé sa venue à Lavour pour cette occasion.

Conformément à ce que précise la loi : pouvez-vous nous dire de manière détaillée quelles actions sont mises en place pour assurer la transparence sur la non utilisation de fonds publics pour la campagne des prochaines municipales ? Que ce soit les moyens de transport (avion, voiture etc.), le personnel municipal dont votre cabinet ? Nous souhaitons en effet pouvoir avoir accès à ces informations si besoin.